19e ANNÉE, N° 960 PARAIT LE SAMEDI 6 JUIN 1903

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0.20
Commerciales (la ligne)..... 0.15
Réclames (la ligne)..... 0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

POUR LES AUTEURS ET COMPOSITEURS

UNE PROPOSITION DE LOI

Nos amis les citoyens Carnaud Cadenat, Antide Boyer et Gabriel Baron, dèputés des Bouches-du-Rhône, viennent de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ayant pour but de sauvegarder les intérêts des auteurs et compositeurs de musique.

Dans leur exposé des motifs, les auteurs de la proposition indiquent que les auteurs et compositeurs de musique, réunis en société, n'ont pas toujours à leur disposition des moyens de contrôle suffisamment sérieux pour vérifier la sincérité de la répartition faite par leur agents des droits perçus. Beaucoup d'entre eux habitent la province et ne peuvent se déplacer à grands frais pour assister aux assemblées générales de leurs sociétés.

La perception et la répartition de ces droits, ajoute l'exposé des motifs, deviennent des opérations de plus en plus compliquées en raison même du nombre toujours plus considérable des auteurs et du dévelloppement de l'art dans notre pays. D'autre part, de nombreuses plaintes se sont fait entendre à la suite de véritables abus commis par certains agents des sociétés d'auteurs tant au préjudice des auteurs qu'à celui des personnes, qui représentent, leurs œuvres. La surveillance et le contrôle de l'Etat sur les opérations de ces sociétiés parait s'imposer aujourd'hui pour donner toute sécurité aux auteurs sur la bonne gestion de leurs intérêts et pour faire disparaître l'arbitraire qui préside trop souvent à la perception des droits.

Les députés socialiste des Bouches-du-Rhône proposent en outre d'exonérer du payement des droits d'auteur et compositeur, dans tous les cas dexécutions ou d'éditions gratuites, les sociétes musicales populaires ils citent à l'appui de leur proposition un passage d'un rapport de M. Isambert, présenté le 4 Juilet 1893 à la Chambre, passage dans lequel il était dit : « Les agents des sociétés d'auteurs guidés par l'appât de remises proportionnelles, se livrent envers les sociétés musicales à des tracasseries impardonnables pour essayer d'imposer un abonnement, Le principe formulé par le bon sens et l'équité est celui-ci : pas de redevance. En revanche, dès qu'un profit quelconque apparaît, personne ne peut refuser à l'auteur ou compositeur, sous la forme qui lui semble la plus pratique, le droit d'entrer en partage.

Voici d'ailleurs le texte même du projet de loi que les citoyens Carnaud, Cadenat, Antide Boyer et Gabriel Baron veulent faire adopter « pour protéger à la fois les auteurs et les sociétés populaires qui font connaître leurs œuvres » :

ARTICLE PREMIER. — Les opérations des sociétés qui sont constituées dans le but de percevoir des droits d'auteur ou de compositeur sont soumises au contrôle de l'Etat.

ART. 2. — Un inspecteur des finances, délégué par le ministre des Finances auprès de ces sociétés, fait un rapport annuel sur leur gestion (comptabilité, perception et répartition des droits).

ART. 3. — Les directeurs et agents comptables de ces sociétés sont responsables et poursuivables d'après les même régles qui sont applicables aux agents du Trésor.

ART. 4. — Les musiques des armées de terre et de mer, les établissements scolaires, les sociétés musicales, autorisées, chorales et instrumentales et les communes ne sont soumises ni à l'acquittement de droits d'auteur ou compositeur, ni à l'obligation d'une autorisation préalable, pour les auditions en plein air ou à huis clos, qui ne donnent lieu à aucune recette directe ou indirecte.

ART. 5 — Dans les cas où les musiques, sociétés et communes désignées à l'article 4 participent à des représentations, concerts, concours ou auditions quelconques donnant lieu à recette, le droit des auteurs et compositeurs à exiger une redevance ou l'autorisation préalable reste entier, mais ne peut s'exercer qu'à l'égard des entrepreneurs ou organisateurs, ou, à leur défaut, des propriétaires des locaux.

ART. 6. — Toutes les dispositions législatives contraires à la présente loi sont et demeurent abrogees.

La proposition porte également les signatures des citoyens Lucien Cornet, Meunier, Dufour, Bénézech, Fournier, Selle, Lafferre, Vigne, Pastre, Chambon, Briand, Devèze, Krauss, Colliard, Messimy, Vazeille, Chaudioux, Poulain, Vaillant, Chauvière, Lasalle, Bouhey-Alex, Delory, Walter, Sembat, Allard, Bouveri, Dufour, Thivrier, Jules Coutant et Paul Constans. — F.

COMBES DICTATEUR

Voici le décrêt qui vient de paraître à *l'Officiel et qui nous est transmis par notre fil spécial :*

Nous, Combes (Emile), président du Conseil et philosophe spéritualiste.

Considérant que dans le sein même du Cabinet se trouvent des agents du Vatican, qui trahissent le gouvernement ;

Considérant que, Chaumié, Delcassé et Rouvier sont des cléricaux fieffés.

Considérant que, dans l'Intérêt de l'assiette au beurre républicaine, tous les obtacles doivent être brisés sans hésitation.

Considérant que j'ai reçu pour mission de nettoyer la République de tous les couvents et de toutes les chapelles, sauf

---

6

L'ÉCUYÈRE

PAR

G. DELARUE

II

La « Boîte à Musique »

Il y eut nn moment de silence, car, pendant cette dernière tirade. la figure du jeune comte avait pris une autre expression.

Maintenant, il avait levé tête, presque fièrement, il suivait ironiquement des yeux le mouvement des lévres de Jehan, il souriait même.

Et au bout d'un instant :

— Ah ! mon pauvre ami ! tu n'y est pas du tout.

Tu te piques de connaitre les femmes.

Tu pars, tu trottes, tu galopes, tu t'emballes.

Sabre au clair ! nom de nom ! Chargeons ! Chargez la femme ! Sus à l'ennemi ! A bas la femme ! Et toujours la femme t'échappe.

Plus tu crois la tenir, plus est loin.

Pauvre ami, ces galopades sans fin doivent t'exténuer. Repose-toi un moment.

Jehan, à son tour, avait suivi avec curiosité d'abord, avec étonnement ensuite, la réplique du comte.

Maintenant, il paraissait ahuri.

— Et c'est moi qui m'emballe ? dit-il tranquillement.

— Eh, oui ! fit le comte.

Et encore est-tu emballé dans la mauvaise voie.

Toutes tes théories sur les femmes sont très joliés, mais « dans l'espèce », comme disent les avocats, tu est tout à fait à côté de la question.

— Comment cela ? interroger le jeune lieutenant avec curiosité.

— Alors tu t'imagines que Rosa connait ma fortune, qu'elle m'a parlé de sa pauvreté, qu'elle a fait la moindre allusion à une question d'argent quelconque.

Non, crois-moi, tu ne la connais pas.

— Allons grommela Jehan entre ses dents, elle est plus torte que je ne croyais — n'en parlons plus.

Il y eut un moment de silence.

Ce fut le comte qui reprit le premier la parole.

— Est-tu toujours décidé à partir ? demanda-t-il.

— Plus que jamais, lui répondit son ami.

D'ailleurs, tu n'ignores pas qu'on m'attend là-bas. Alice surtout !..

Le comte Alexandre soudain, pâlit et ce fut en tremblant qu'il prit la main de de Jehan.

— Oh ! pardonne-moi, cher ami, lui dit-il.

Je suis fou de penser à cette écuyère.

Je n'en ai pas le droit.

Mais laisse-moi quelques jours... Je te promet d'être raisonnable.

Jehan haussa les épaules.

— Au revoir, dit-il au comte.

Je rentre à l'hotel et ne sortirai pas ce soir.

— Pourquoi ? fit le comte.

Tu boudes?.

Tu m'en veux ?

— Nullement, mais j'ai à mettre en ordre quelques papiers et je n'ai pas de temps à perdre.

— Soit. A demain alors.

Et les deux amis se serrèrent la main, non sans un peu de froideur.

. . . . . .

Alexandre de Stichelberg était un de ces hommes au tempérament indécis et faible qui hésitent jusqu'au dernier instant devant une résolution devenue irrèmédiable, mais qui, cette résolution une fois prise, n connaissent plus d'obstacles pour arriver à leur but.

© VILLE DE SISTERON

quand il y a empêchement électoral ;

Considérant que l'heure est venue de faire disparaître tous les cléricaux ;

Considérant enfin que la France doit être définitivement et complètement laïcisée jusque dans son sous-sol ;

Considérant que, pour accomplir cette besogne. il faut agir dictatorialement :

DÉCRÉTONS :

ART. 1er — Chaumié, Delcassé et Rouvier sont congédiés comme des traitres et des malpropres et le maroquin leur est retiré de la bouche.

ARS. 2. — Le ministère Combes ne comprendra plus que Pelletan, André, et Tourgnol, lesquels pour la circonstance recevront en plus les appointements de leurs collègues expulsés.

ART. 3. — Mon fils Edgar sera chargé de centraliser les millions résultant de la vente des capucinières.

ART. 4. — Tous les pouvoirs sont réunis entre les mains du président du Conseil.

ART. 5. — L'emploi de président de la République est supprimé et M. Loubet, sera déposé dans un Musée.

ART. 6. — M. Combes, est investi des fonctions de dictateur et, à partir de ce jour, tous les sujets français lui doivent obéissance absolue.

ART. 7. — Le philosophe spiritualiste est seul chargé de l'exécution du présent décrêt.

Espérons que M. Combes, n'étant plus à l'avenir gêné par personne, saura poursuivre jusqu'au bout la guerre courageuse qu'il a entreprise contre les moines et les calotins et permettre ainsi à la République de respirer à son aise plus librement.

ÉCHOS & NOUVELLES

A la Commission de l'armée.

La Commission de l'armée s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Guyot-Dessaigne. Elle a adopté, sur le rapport de M. Messimy, le projet de loi relatif à la pension de retraite allouée aux militaires stationnés dans le territorial d'Algérie. Elle a examiné ensuite les propositions relatives aux pensions des tirailleurs indigènes et à la constitution des réserves de ces troupes.

Cette étude sera continuée dans sa prochaine séance.

Les réformes judiciaires.

La Commission des réformes judiciaires présidée par M. Cruppi. a entendu M. Andrieu, auteur de divers amendements sur la proposition de loi sur les justices de paix. L'un de ces amendements a pour but de permettre la nomination des juges de paix ou suppleants à 25 ans, au lieu de 30 ans.

La Commission a approuvé un rapport de M. Lauraine favorable à la proposition de loi adoptée par le Sénat relative à la réhabilitation des faillis.

Les 3,000 clefs de la Grande-Chartreuse.

Le *Français* reçoit de Grenoble la dépêche suivante :

« Le liquidateur-séquestre, quand il a voulu procéder à l'inventaire des objets mobiliers existant dans le monastère, n'a pas retrouvé une seule des 3,000 clefs des serrures du monastère et toutes les portes étaient fermées.

« On procéde, en ce moment au démontage des serrures, et un serrurier de Grenoble va installer au couvent une forge pour fabriquer de nouvelles clefs ; il mettra près d'un an pour exécuter ce travail. »

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Fête Patronale. — Mi-partie chaud, mi partie humide, notre fête patronale n'a manqué ni d'entrain, ni de gaité. Elle s'est continuée, du reste, jusqu'à mercredi matin, où la dernière partie du concours de boules a clos la série des divertissements.

Le concert donné par la « Lyre Volonnaise » et les « Touristes des Alpes » fut très brillant et justement applaudi.

Moins brillant fut le feu d'artifice dont la composition était très bien comprise mais dont quelques pièces avaient subi les caresses de l'humidité.

Le cours du Collège n'a pas chômé encore cette année, de nombreuses baraques dressées de chaque côté du cours figuraient une rue bizarre dans laquelle une foule compacte ne cessait de circuler pour se rendre aux montagnes russes tronant majestueusement dans le fond de ce décor improvisé.

En somme, et malgré l'éternelle répétition du même programme, ces quatre journées ont été charmantes et ont permis aux nombreux étrangers venus nous rendre visite, d'emporter l'agréable souvenir de distractions peu coûteuses et variées.

Casino Théâtre. — C'est demain soir que la société musicale des « Touristes des Alpes » donne, à la demande générale sa dernière représentation de « La Cagnotte ». De très nombreux retardataires ne purent trouver place au précédent concert, la salle ayant été envahie de bonne heure. Pour éviter l'encombrement, la société a décidé que, seules les premières numérotées seront vendues dans les bureaux de tabacs et les secondes et galeries délivrées au guichet, nul doute que la salle ne soit une deuxième fois bondée.

Pour faciliter le service des consommations, les tables seront laissées en place.

Excursion à Turin. — Le départ de nos Touristes pour l'Italie aura lieu irrévocablement le Samedi 20 juin courant.

Etant donné les formalités qu'il y a à remplir vis à vis des autorités Italiennes, Messieurs les membres honoraires qui désireraient participer à cette sortie sont priés de vouloir bien se faire inscrire dans le plus bref délai. La liste sera close très prochainement.

Conseil de révision. — Mardi ont eu lieu dans notre ville, sous la présidence de M. Landrodie, préfét des Basses-Alpes, les opérations du conseil de révision, suivies de la réception de Messieurs les fonctionnaires.

De l'avis général, notre nouveau préfet n'auras pas de peine à faire oublier son prédécesseur M. Bascou d'électorale et tragique mémoire.

Sous-Préfecture. — Par arrêté de M le sous-préfet de Sisteron, M. Brunet Albert est nommé secrétaire en chef de la sous-préfecture en remplacement de M. Cussol. admis à la retraite.

Tout en félicitant sincèrement M. Brunet de cet avancement qu il mérite à tous les titres, nous ne pouvons nous empêcher de regretter le départ de son prédecesseur. Pendant les vingt années qu'il a passées parmi nous, M. Cussol, par l'amabilité de son caractère, son accueil toujours cordial, avait conquis l'estime de tout le monde et s'était fait de très nombreux amis. Nous lui souhaitons une calme et heureuse retraite.

P. L. M.

Voyages internationaux avec itinéraires facultatifs. — Il est délivré touet l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M, des livrets de voyages avec itinéraires établis au gré des voyageurs et pouvant comporter des parcours sur les chemins de fer français de P. L M., de l'Est, du Nord et de l'Ouest, et sur les chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, bosniaques et herzégoviniens, bulgares, danois, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norwégiens, roumains, serbes, suédois, suisses et turcs. Ces voyages, qui peuvent comprendre certains parcours par bateaux à vapeur ou par voitures, doivent, lorsqu'ils sont commencés en France, comporter obligatoirement des parcours à l'etranger

Minimun de parcours total : 600 kilomètres — Validité : 45 jours jusqu'à 2000 km., 60 jours au-dessus de 2000

Arrêts facultatits dans toutes les gares de l'itinéraire.

Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites le jour même aux gares de Paris et de Nice lorsqu'elles leur parviennent avant midi. Dans toutes les autres gares, les demandes doivent être faites 4 jours à l'avance.

* *
*

Voyages circulaires en Italie

Il est délivré, toute l'année, à la gare de Paris P L M, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes trés variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de Italie. La nomenclature complète des ces voyages figure dans le livret guide horaire P.L. M vendu 0fr.50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : — Itinéraire 81-A3. ; Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne. Florence, Pise, Gênes Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage : 60 jours.

Prix 1er cl. : 253fr.50, 2e cl. 183fr 20.

AVIS

M. Louis Massot à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir à Sisteron, place de la mairie, une maison de banque qui s'occupera des opérations suivantes :

Escompte et recouvrements, Paiements de coupons français et étrangers.

Vente et achat de titres aux comptant **Opération de bourse à terme** (ferme ou à prime).

Avances sur titres et coupons, envo. de fonds à l'étranger.

Ouverture de compte courant avec *remise de carnets de Chèques*. Renseignements financiers.

Les commissions prélevées sur ces différentes opérations seront aussi réduites que possible.

La maison apportera tous ses soins à satisfaire sa clientèle.

AVIS

L'étude de Me BEQUART, notaire, est transférée **Grand'Place n° 12**, (ancienne salle de ventes).

Depuis de longs jours, un combat singulier, terrible se livrait dans l'âme du comte ; le devoir — un devoir impérieux comme on le verra plus tard — l'appelait à Vienne.

Sa pensée, et sa pensée tout entière le retenait à Krisberg ; ce qu'il avait pris d'abord pour une fantaisie, un simple caprice, était devenu tout à coup une irrisistible passion Rosa occupait seule son imagination, ses rêves et ses désirs.

Et cependant tout lui défendait d'être à cette femme, de songer un seul moment à elle ; de vivre, ne fut-ce que quelques secondes, d'un de ses regards, d'un de ses regards, d'un des frôlements de ses sensations, de ses espérances

La conversation qu'il venait d'avoir avec Jehan le mit brusquement en face du précipice qu'il n'avait pas voulu voir jusqu'à ce jour et qui, maintenant, apparaissait à ses yeux, béant, formidable, terrifiant.

Cette nuit-là fut pour Alexandre de Stichelberg la dernière nuit de lutte. Le lendemain, sa résolution était prise.

Il se rendit à la première heure chez Rosa, bien décider à brusquer le dénouement.

La belle écuyère était debout déjà, se préparant à la promenade habituelle du matin.

— Vous déjà, cher comte ? dit-elle aimablement. Voilà qui est gentil !...

— Rosa fit Alexandre, j'ai quelque chose de grave à vous dire, une mauvaise nouvelle à vous apprendre... Mauvaise pour moi, du moins. Je suis forcé de vous quitter, de partir. Demain, j'aurais quitté Krisberg.

Rosa tressaillit.

Elle regarda le comte dans le blanc des yeux.

Devant ce regard, toujours il baissait les yeux. Cette fois, il le supporta, mais comme avec ene indicible tristesse.

— Rosa, reprit-il, vous savez combien je vous aime !.. Vous devez comprendre combien je souffre !... Je suis forcé de partir !

— Ah ! vraiment ! répondit-elle avec une légére ironie dans la voix. Ainsi, le voilà votre grand amour ! Les voila les promesses d'hier, les rêves entrevus ! Un souffle. Tout s'évanouit.

— Rosa !

— Oh ! je le savais bien. Le rêve était trop beau ! Et que suis-je, moi, une pauvre fille, que l'on prend, qu'on laisse à sa gnise, l'enfant du hasard, de la volonté des autres... Une fille de Bohême, quoi !

— Rosa !

Et avec un soupir, elle répéta :

— Je devais m'attendre à cela ! Oui, le rêve était trop beau ! Et puis je lutter contre le souvenir de la belle Alice de Bernstorf...

A ces mots, le comte tressauta.

— Qu'avez-vous dit ? s'écria-t-il, quel nom prononcez-vous-là ?

— Ah ! répondit l'écuyère, reprenant le ton le l'ironie, ce nom vous émeut. Mais qu'avez-vous donc, mon cher ?

Le comte, en effet, était devenu livide.

— Je veux savoir, fit-il, comment il se fait....

— Que je sache son nom ? Demandez-le à votre ami Jehan.

Le comte eut un regard étrange.

— Rosa, dit-il froidement, ce que vous dites pourrait être odieux... Jehan est incapable de ce que vous voudriez peut-être que je croie. D'autres vous ont raconté.... que sais-je ? quelque sotte histoire.

L'écuyère, sans s'émouvoir, se dirigea vers une petite armoire, y prit un papier qu'elle plaça sous les yeux du comte.

— Et cela ? lui dit-elle. Est ce aussi une sotte histoire ?

Alexandre de Stichelberg s'empara violemment de la lettre que lui tendait Rosa.

G. DELARUE

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

Changement de domicile. — **M. PERRIN** négociant en peaux et chiffons, actuellement maison Eloi aux 4 coins, à l'honneur d'informer sa clientèle que son magasin est transféré *rue Saunerie, Maison Collomb ébéniste à côté du Syndicat.*

M. Rulland prévient MM le cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN.**

A VENDRE

Quadri Peugeot et accessoires, 2 places, 2 vitesses, circulation eau, marche parfaite. **Prix modéré.**

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER de SUITE

PLACE de la MAIRIE

Rez-de chaussée et 2me étage

S'adresser à Mme Vve Bissac

VINS EN GROS

Garantis naturels et de Raisins frais des côteaux de la Tour d'Aigues et de Bonne

Vin vieux 1901 . . . **32** fr. l'hecto. nu
Vin récolte 1902 . . **28** fr. —

On livre à domicile

S'adresser à *M. FIGUIÈRE charron route de Noyers, SISTERON.*

BONNE OCCASION

Vitrage et portes vitrées

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés s.g.d.g.

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes au lieu de vaines paroles.

C'est pour cela que nous engageons les personnes à voir le nouveau bandage dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herniaire M, J. GLASER, qui seul à su résoudre ce problème insoluble jusqu'à lui, la guérison de la hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER consiste en une ceinture sans ressort d'acier, qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, elle se porte nuit et jour, sans gêne et ne peut se déplacer. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître.

M. Glaser,

J'ai attendu un certain temps avant de vous écrire afin d'être sur de l'effet produit par votre appareil. Je puis vous dire aujourd'hui que je suis complétement guéri de ma hernie. Le resultat est d'autant plus merveilleux qu'a mon age de 66 ans je ne l'espérait plus. Dans l'intérêt de ceux qui souffrent de la hernie je vous autorise à publier ma lettre.

Bec-Toussaint a notre dame du-Bourg à Digne (B-A) le 6 decembre 1902

L'heureuse découverte de M Glaser rendra un immense servico à l'humanité aussi nous nous félicitons de n'avoir pas été les derniers d'aviser nos lecteurs. Nous engageons vivement les personnes interressées d'aller consulter M. Glaser en toute confiance à Gap le 23, hôtel des Négociants ; à Sisteron le 24 hôtel Vassail ; à Digne le 25 hôtel Boyer-Mistre Pertuis le 26, hôtel du Cours ; à Manosque le 27 hôtel Pascal.

Demander le traité de la hernie gratis à M. J. Glaser à Héricourt (Haute-Saône).

BIBLIOGRAPHIE

Collection E. BERNARD

Viennent de paraitre dans la Petite Collection illustrée E. Bernard à 0 fr. 60 le n° 17, *La Belle Conspiratrice*, de A. GUIGNERY, et le n° 18, *L'Homme Vierge*, de G. AZÉMAR.

Adrien GUIGNERY, suivant l'exemple du célèbre auteur des « Trois Mousquetaires », fait revivre dans ses romans (*Baiser de Reine, La Rose rouge*), les principaux personnages de notre histoire nationale.

Dans la *Belle Conspiratrice*, nous retrouvons le cardinal de Richelieu, la reine Anne d'Autriche et le cortège des jolies femmes de l'époque : la duchesse de Chevreuse, Marion Delorme, Ninon de Lenclos, etc.

Leurs aventures, très habilement contées, rend la lecture de ce livre agréable et délassante.

L'*Homme Vierge*, tel est le titre du nouveau roman de Gaston AZÉMAR. Dans les *Sanguivores*, l'auteur nous peignait les sentiments pervers de certaines femmes qui dans l'amour ne cherchent que le contentement de leurs appétits de luxe et de sensualité : avec *L'Homme Vierge*, il nous initié au grand amour qui garde le corps chaste dans le respect de celle qu'il aime.

Le premier volume nous montre le Cœur maitre de la Chair, le second nous dira si dans cette grande lutte contre la Nature, celle-ci sera toujours vaincue.

Ce livre est écrit avec les mêmes qualités de style que nous avions admirées précédemment et qui imposent Gaston AZÉMAR à l'attention du public.

Le portrait de Victor Noel, le chemineau, l'homme vierge, est magistralement exécuté.

Ces deux nouveaux volumes sont délicieusement illustrés et imprimés avec le plus grand soin.

En vente chez les principaux libraires, dans les bibliothèques des gares et chez M. E. BERNARD, éditeur. 29, quai des Grands-Augustins,

---

LECTURES POUR TOUS

Comment s'étonner de l'immense succès des **Lectures pour Tous** quand on a une fois parcouru l'attrayante revue populaire publiée par la Librairie Hachette et Cie. Depuis les questions économiques jusqu'aux plus récentes conquettes de la science et aux grandes découvertes des des voyageurs, il n'est pas de sujet que es **Lectures pour Tous** ne traitent, sous une forme claire, attachante, pittoresque. Leurs merveilleuses illustrations font voir ce que leur texte fait comprendre. Voici le sommaire du No de **Mai** des **Lectures pour Tous** : *La Preuve de l'Innocence par le Fer et par le Feu. — La Messagère du Printemps. — Torrents déchaînés, Campagnes englouties. — Crimes ou bienfaits des Trusts ? — Pauvres Petites Princesses. — Comment on fabrique un Mètre. — Le Saut, École de souplesse — La Vie et la Mort des cheveux. — Nul n'est Prophète en son Pays,* proverbe illustré. — *La Pierre fatale,* roman. — *Trop Savant* nouvelle.

Abonnements — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. ; — Le N°, 50 centimes.

A CÉDER

pour cause de maladie

SALON DE COIFFURE

très bien situé

S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE OU A LOUER

Joli petite Maison

Rue de l'Évêché

Composée de : Cave, Magasin, 1er et 2e étage, Terrasse.

S'adresser au bureau du Journal.

HUILES D'OLIVES — SAVONS

Représentants dépositaires demandés pour le placement des huiles et savons Remises très avantageuses. Bonnes conditions et situation d'avenir.

Ecrire : *Th. LATIERE fabricant à Salon (Bouches-du-Rhône.)*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même près avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

La Vie Heureuse

Des notes d'une très actuelle curiosité sur une très jeune femme, fille, femme de très célèbres écrivains, auteur elle-même d'un roman composé à l'insu de de tous les siens ; — l'existence gaie, si libre, mais si étrangement laborieuse des jeunes filles dans les grand colléges américain ; — l'esprit nouveau qui régne dans certains salons parisiens, et des plus recherchés ; — le récit d'une fête d'art merveilleuse chez la comtesse René de Béarn ; — un adieu aux quatres comédiennes de talent qui abonnent le théâtre français, tels sont, pour n'en citer que quelques-uns, les attraits du numéro du 15 Mai de la *Vie heureuse*, ce chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et d'informations.

Abonnement : Un an. France 7 fr. Étranger, 7 fr. — Le N°, 50 centimes.

SAVON du CONGO **Se méfier des Contrefaçons**

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

ANÉMIE Guérison radicale en **20 JOURS** par l'*ELIXIR de St VINCENT de PAUL*. Renseignements chez SŒURS de la CHARITÉ, 105, R. St-Dominique, Paris. GUINET, Phien, 1, Pce Saulnier et toutes Pharmacies.

ARTICLES SPÉCIAUX Caoutchouc ET Baudruche **pour USAGE INTIME**

ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f 30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — MAISON FONDÉE EN 1876.

H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

---

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

SEUL VERITABLE ALCOOL DE MENTHE

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

DISSIPE les **MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE**

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le Nom **DE RICQLÈS**

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : **40 Centimes**

La Grande Marque Française des Desserts Fins

BISCUITS PERNOT

DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*

GRANDS SUCCÈS

Suprême Pernot

le meilleur des desserts fins

AMANDINE de PROVENCE

DESSERT EXQUIS

SORBET

GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE

PETIT BEURRE GAMIN

Le plus fin des petit-beurres.

FLEUR DES NEIGES

Gaufrette Fondante double Vanille.

LA MODE NATIONALE

Paraissant le samedi

TROIS GRAVURES DE MODES EN COULEURS

que le nouveau journal donnera GRATUITEMENT chaque semaine :

UN PATRON DÉCOUPÉ

Grandeur naturelle

mensuellement :

UNE GRAVURE EN COULEURS

hors texte sur papier de luxe.

EN VENTE PARTOUT 10 cent. le numéro

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMÉNIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Échantillons gratis.

LESSIVE . PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le Gérant Aug. TURIN

SISTERON. — Imprimerie TURIN.

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

6, Rue Droite — SISTERON

Assortiment considérable de Vêtements
PREMIERE COMMUNION
pour fillettes et garçons

Mousselines, Tulles, Voiles, Couronnes, Bouquets, Aumonières, Brassards

Parures pour fillettes, composées de 3 pièces : chemise, jupon, pantalon.

Un choix considérable et de la plus haute nouveauté de CORSAGES et de CHEMISETTES en zéphir, percale, linon, toile de soie, taffetas, etc, sont mis en vente meilleur marché que partout ailleurs.

Un splendide assortiment de CHEMISES pour HOMMES en percale blanche, devant plis et unies, zéphir dessins nouveaux, satinette, toile de soie, flanelle, laine et soie ; sont sacrifiées au prix de fabrique.

CALECONS cretonne, toile, tussor et zéphir.

Les OMBRELLES, haute nouveauté et du meilleur marché sont mises en vente.

Un choix très nouveau de REGATES tubulaires et NŒUDS fantaisie pour hommes, sont vendus en réclame : 0, 85.

SENSATIONNEL !

Pour quelques jours seulement, seront sacrifiés **3000** mètres environ de TISSUS, dessins et couleurs varies, pour Robes, Corsages et Chemisettes, valeur 0 90, sacrifiés à **0. 65**.

SOCTÉ ANONYME DE LA Gde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10 000.000 Frs

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — FINE CHAMPE DE LA COURONNE — MARQUE V. H. O.

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MALAGAINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — ABSINTHE HYGIÉNIQUE — AMER CUSENIER — TONIQUE BITTER — VERMOUTH QUINQ.NA — ABSINTHE BLANCHE

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE

CUSENIER

APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

15 USINES et Cies FRANCE, ETRANGER

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

MACHINES A COUDRE
« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

INNOVATIONS de la
MODE NATIONALE
Dessins décalquables GRATUITS
Tom Tit

IMMENSE SUCCÈS

LA

MODE NATIONALE

Complètement transformée et améliorée

Patrons découpés

Encartages de luxe en couleurs

Romans

PARTOUT 10c seulement

DIRECTION-ADMINISTRATION : 222, Avenue du Maine, PARIS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER
SISTERON GRANDE Ste ANNE
Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON